

## L'été à Lecture. Bilan positif !

L'ACAL nous offre ici un retour sur les activités et animations de cet été.



L'été à Lecture. Bilan positif !

Drôle d'été, diront certains. Mais à Lecture, on n'a pris le parti de la fête, et des animations !

Ca commence comme un Lundi au soleil (couchant) avec « Les Nuits du Lundi ». Ces soirées du lundi ont continué d'attirer les visiteurs et de maintenir le nombre des exposants malgré la crise sanitaire. Petit retour sur ces soirées et surtout l'occasion de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont rendu possible tous ces moments.

Suite à un tour de table début juillet avec la nouvelle municipalité concernant l'organisation des « Nuits du Lundi », il a été défini que la mairie prendrait en charge l'essentiel des animations musicales. L'ACAL remercie donc l'équipe municipale. Le programme musical mis en place par Bernard Thore a mis l'ambiance dans la rue Nationale et ravi les touristes, visiteurs, exposants et commerçants. Merci encore au Lac des 3 Vallées pour avoir sponsorisé l'animation du lundi 13 juillet. Merci à Emmanuel Lucas qui a pris la responsabilité de l'organisation de ces soirées, avec le soutien du conseil d'administration, et en particulier Véronique Virette, Serge Pana, Samuel Skaghammar et Daniel Ligardes. Mais aussi grand merci à tous les bénévoles : Marc Delmas - Max Matteos - Laetitia Pachoud – Kathy Schweizer - Michel Leliepault, sans qui « Les Nuits du Lundi » n'auraient pas pu avoir lieu. Merci à l'Intermarché pour le prêt de leur parking et aux Taxis Riu pour la mise en place des navettes. Merci à la maison Ligardes Brico pour la mise à disposition de masques et de gel.

Après Lundi, c'est vendredi, et « Le Vendredi, C'est Ici ! »

Si le marché du matin reste le grand rendez-vous des Lectourois, l'idée d'avoir prolongé ce jour par une soirée de balade et de musique a contenté tout le monde. L'occasion également d'accueillir l'association « Promotion du Melon de Lecture », pour qui les festivités n'ont pas pu se dérouler comme les années précédentes. Merci à sa présidente : Marie Hélène Lagardère. Merci à l'USL Rugby, l'USL Foot, Pétanque Sportive pour l'organisation des repas au Bastion. Merci à D'Artagnan Band et à Bernard Thore pour l'animation de cette soirée, sponsorisé par l'association « Promotion du Melon de Lecture » Merci à Samuel Skaghammar pour l'organisation de ces soirées « Le Vendredi C'est Ici ! »

L'ACAL tient aussi à remercier tous les artistes qui ont participé gratuitement à ces soirées.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles : Jacques Danflous – Philippe Cornu – Guillaume Glaunec – Mitch Lucas - Christophe Glaunec – Marc Delmas – Christelle Fayet - Jean Noël Supplis – Sylvie Ache pour leur service et dévouement, qui ont permis la mise en place et l'organisation de ces soirées.

Ces deux animations proposées par l'ACAL tout au long de l'été, ont été bénéfiques aux commerçants et, tout particulièrement, aux restaurateurs de la Rue Nationale. Merci à eux pour leur participation et pour avoir pris en charge les artistes et les bénévoles : Le Café des Sports – le Bellevue – le Bouillon de Midi – Les Bouviers – le Bastion – Racine Cigale é Fourmi – Gli'ce – le Bar du Coin.

Merci à Élisabeth Durand et Éric Kawan (Le Journal du Gers), Pierre Léoutre (La Dépêche) et à Alain Laffargue (Le Petit Journal), Marco (Bons Plans Gers - Facebook), Christine (Cool Radio) pour leur collaboration, leurs articles et leurs partages sur les réseaux sociaux qui ont fait parler de Lecture, et d'avantage fait rayonner notre ville. Merci à chacun, grâce à qui le dynamisme de Lecture ne passe pas inaperçu auprès des institutions des collectivités et du département, auprès des locaux et des visiteurs.

Le conseil d'administration qui se réunira très prochainement, nous informera très certainement des animations et festivités de fin d'année que nous ne manquerons pas de relayer ici.



Suite à sa demande auprès du bureau de l'ACAL, Laurine Rozwalka a décidé de rompre son contrat de travail avec l'association. Après entretiens nous avons consenti à sa demande de rupture conventionnelle. L'ACAL et TOUS les commerçants de Lecture la remercient pour ses 3 années d'embauche sous la forme d'un contrat avenir et 1 an et demi sous contrat à durée indéterminée de 20 h/hebdo avec notre l'association, et lui souhaitons le meilleur pour son nouveau départ !